



ETUDE DE CAS SUR LE RENFORCEMENT DE CAPACITE AU MAROC DANS LE CADRE DU PROTOCOLE DE NAGOYA: LA CARAVANE APA

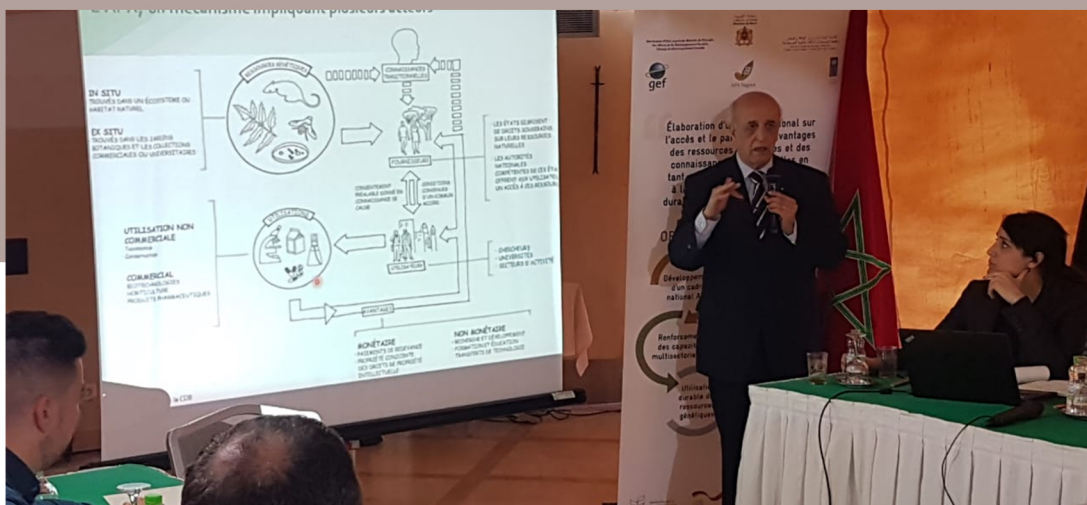


INTRODUCTION

Le Royaume du Maroc dispose d'une grande diversité d'écosystèmes, d'espèces et de ressources biologiques qui constituent une base importante pour les moyens de subsistance des populations et pour le développement socio-économique du Pays. Cependant, ces ressources restent vulnérables et faiblement mises en valeur, car de nombreux écosystèmes sont sur-exploités et/ou dégradés et l'utilisation de leurs services potentiels de plus en plus compromises. Conscient de ces enjeux, le Maroc a adhéré à l'effort mondial pour la conservation et la valorisation de la biodiversité, notamment au Protocole de Nagoya.



Dans le cadre de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya, le Secrétariat d'Etat chargé du Développement Durable (SEDD) avec l'appui du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), du FEM (Fonds pour l'Environnement Mondial) développent un cadre national sur l'Accès et le Partage des Avantages (APA) liés aux ressources génétiques et un programme de renforcement des capacités pour répondre aux enjeux de conservation des ressources génétiques et du potentiel socioéconomique de leur utilisation. A ces fins, il a été décidé d'organiser **une caravane de formation et de sensibilisation sur l'APA et ce, au profit des représentant des populations directement impliqués dans la gestion des ressources génétiques**, à travers la société civile et le secteur de la recherche.



UNE FORMULE INNOVANTE DE FORMATION:

La Caravane APA est composée **d'une série d'ateliers de formation et de sensibilisation** sur l'APA, à raison d'une trentaine de participants par atelier, **auprès de représentants la société civile et du secteur de la recherche impliqués dans la gestion des ressources génétiques du pays**. Partant du constat qu'il existe un manque de sensibilisation des décideurs et des populations locales sur les questions de mise en place de mécanismes légaux de protection des ressources génétiques, l'équipe du projet de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya a également noté qu'un manque de communication sur le sujet pourrait entraver la formation de partenariats et de synergies importantes pour l'action sur la diversité biologique au Maroc, ainsi que le déploiement d'un cadre juridique APA national. Aussi, ces ateliers apportent des éléments de connaissance, **tant aux ONGs qu'aux élus locaux, et aux institutions de recherche au niveau local**, sur l'importance et la nécessité de réguler l'accès, l'utilisation et le partage juste et équitable des avantages issus de leur patrimoine biologique.



UNE FORMATION CIBLEE:

La réussite des ateliers dépend en partie de l'engagement des participants, et de leur capacité à poursuivre la dynamique enclenchée pendant ces formations. Les participants devraient au terme de l'atelier garantir la relève de la suite de ce qui a été entamé pendant l'atelier. L'équipe du projet et les experts chargés de l'animation des ateliers devaient à leur tour également assurer que la communication, sur un sujet aussi complexe que l'APA et les ressources génétiques en général, était claire, et assurer une vulgarisation des éléments juridiques du Protocole de Nagoya afin de faire parvenir les messages essentiels, à savoir la mise en place au Maroc d'un système de partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques, et ce en particulier pour les populations locales. En effet, le Maroc comptant encore une très large population rurale active, où les femmes, souvent regroupées en coopératives encadrées par la société civile, jouent un rôle très important pour l'économie locale.



UN CONTENU ADAPTE AUX REGIONS:

Lors de chaque étape de la Caravane, qui a couvert huit régions du Royaume, le contenu et la langue des présentations ainsi que les exemples utilisés dans ce programme de formation ont été adaptés au niveau de connaissance des interlocuteurs locaux.

Ainsi, deux cas d'étude ont été abordés, il s'agit des palmiers dattiers au niveau de la province de Guelmim et l'utilisation et le potentiel de l'arganier à la Province d'Agadir. Cette approche est nécessaire, car les participants comprennent mieux le mécanisme APA lorsqu'ils pratiquent des négociations de contrats APA, selon les normes du Protocole de Nagoya. Ainsi, ils sont sensibilisés à l'importance de la mise en place du cadre juridique pour protéger les ressources et les droits des populations locales.

Les participants aux ateliers de la Caravane APA se distinguent en trois catégories principales :

- ◆ **Des élus locaux** : représentent un maillon important dans le processus de la prise de décision au sujet de l'APA, et représentants des autorités compétentes rattachées au gouvernement ;
- ◆ **Des chercheurs et universitaires locaux** : représentent le secteur scientifique et de la recherche, et qui sont le relais principal de contributions scientifiques et technique au mécanisme APA ;
- ◆ **Coopératives et du secteur associatif** : représentant des parties prenantes ayant une relation de proximité directe avec les communautés locales, les fournisseurs de ressources génétiques et les détenteurs de connaissances traditionnelles qui y sont associées.

Une considération importante est la priorisation de la participation des femmes aux ateliers, qui représentent la quasi-totalité des représentants des coopératives bénéficiant de la Caravane APA.



LES VISITES DE TERRAINS, UNE COMPOSANTE CLE DE LA CARAVANE APA

Pour renforcer son rôle de formation et de sensibilisation, il était impératif pour la Caravane APA d'aller à la rencontre des acteurs locaux. La rencontre des acteurs intervenant dans le domaine des ressources génétiques et/ou connaissances traditionnelles permet de mieux cerner les enjeux auxquels ils font face. Ces acteurs jouent un rôle de premier plan dans le mécanisme APA dans la mesure où ils utilisent des ressources génétiques, commercialisent ces mêmes ressources et intègrent des procédés de fabrication et des savoirs relevant des connaissances traditionnelles sans pour autant bénéficier de retombées ou d'avantages monétaires ou non monétaires.

Ainsi, la Caravane a inclus plusieurs visites de terrains pour aller à la rencontre d'acteurs opérant dans le domaine des ressources génétiques. Ces visites permettent d'atteindre les mêmes objectifs des ateliers mais sous une forme présentant plus de proximité des utilisateurs et fournisseurs des ressources génétiques et les connaissances traditionnelles qui leur sont associées.

Dans ce sens, les visites terrain ont permis d'identifier les enjeux et défis réels auxquels les fournisseurs font face, et de côtoyer de près les acteurs des ressources génétiques et recueillir leurs opinions et leurs attentes en termes de développement du cadre APA au Maroc. De plus, les visites ont permis d'obtenir des données relatives à l'état des lieux des ressources génétiques au niveau régional, pour notamment :

Identifier les ressources et chaînes de valeur APA clés dans le processus de valorisation des ressources génétiques

Identifier les secteurs d'impact clé pour l'implémentation du Protocole de Nagoya au Maroc

Identifier des cas modèles et concrets permettant d'enrichir et mieux orienter les futurs ateliers

Collecter des informations sur les bonnes pratiques en possession des coopératives visitées afin d'éventuellement les mettre en place dans d'autres structures.

Plusieurs coopératives ont été présélectionnées puis le choix a porté sur une diversité de coopératives en allant d'exemples bien intégrées dans le marché et d'autres moins bien intégrées. Cette variété a également concerné l'identification d'acteurs agissant dans les différents maillons de la chaîne de valeur APA (fournisseurs, utilisateurs, etc.).



INFORMER ET S'INFORMER, UN DOUBLE AVANTAGE:

La Caravane APA a pour objectif de présenter un message clair et approprié aux participants en ce qui concerne le Protocole de Nagoya et la mise en œuvre de l'APA.

Afin de renforcer son rôle de formation / sensibilisation il était impératif pour la caravane et ses membres d'aller à la rencontre des acteurs locaux intervenant dans le domaine des ressources génétiques et/ou connaissances traditionnelles. Ces visites de terrain, réalisés en amont des ateliers, permettent à l'équipe de projet de s'imprégner des attentes, considérations et sensibilités locales, de s'informer sur les types de ressource génétiques locales qui sont particulièrement pertinentes au cadre APA, et de mieux préparer les interventions des animateurs lors des ateliers, qui seront plus adaptés aux attentes de l'audience présente.



UN MODELE ATTRAYANT ET DUPLICABLE:

Les premières étapes de la Caravane APA ont permis de relever des constats stratégiques pour faciliter la mise en œuvre du protocole de Nagoya. La caravane a également identifié des pistes d'amélioration des prochains programmes de renforcement de capacité, de manière générale, et pour de prochaines caravanes APA, de manière spécifique. Bien que la grande majorité des participants aux ateliers réalisés méconnaissent le Protocole de Nagoya et les éventuelles implications que celui-ci peut avoir sur les ressources génétiques et les connaissances traditionnelles, les participants ont rapidement montré une faculté de compréhension importante du processus APA lors des séances de simulation des négociations APA.

Par ailleurs, cette série d'atelier a également suscité un fort intérêt de la presse nationale. Ainsi Plusieurs articles ont été publiés dans la presse nationale, en arabe et en français, et certaines télévisions locales, comme à Guelmim, ont couvert une partie du déroulement de l'atelier, tout en interviewant les représentants du SEDD ainsi que les participants. La communication s'est également faite de manière continue, tout au long de la Caravane, au travers des canaux des réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter. Les pages officielles du PNUD Maroc et de la CDB, ont régulièrement mis à jour leurs pages suivant les différentes étapes de la Caravane et ses évolutions. Ainsi la base de followers de ces pages a pu avoir en temps réel un aperçu du travail accompli pendant chaque atelier.

Au niveau des communautés locales, l'impact a été immédiat. Plusieurs participants, surtout ceux œuvrant dans le secteur associatif, ont diffusés l'information apprise à travers leurs réseaux locaux, et les enseignements et informations reçus lors des ateliers ont leurs permis d'obtenir de nouvelles perspectives sur l'accès et le partage des avantages. Monsieur Saïd Adeel, agriculteur-apiculteur dans la région d'Oujda et ayant pris part à l'étape de la Caravane dans sa région en 2018, explique : « *avant que l'équipe du Secrétariat d'Etat et du projet ne viennent nous expliquer le Protocole de Nagoya et la loi en train de se développer, nous n'avions aucune idée de la valeur de nos ressources et des connaissances traditionnelles que nous possédions. On travaillait avec différents secteurs et des doctorants venus récolter nos ressources biologiques et nos connaissances traditionnelles de l'utilisation de ces ressources sans que nous ne bénéficions d'aucun avantage en retour, ou bien même que nous soyons informés les résultats. Il a ajouté que plus de 170 doctorats ont été réalisés sur des recherches de plantes issues de ma ferme, sans que je n'en connaisse les résultats ou que j'en reçoive des retombées. Aujourd'hui nous sommes conscients de la valeur de nos ressources, et j'espère que cette loi APA passera rapidement pour que nous soyons légalement protégés, et enfin tirer bénéfices de nos ressources et notre savoir-faire dans la région* ».

D'autres pays, notamment ceux bénéficiant de programmes FEM/PNUD de mise en œuvre du Protocole de Nagoya similaires au Maroc, ont notamment pu s'inspirer du modèle développé, comme les Comores, et planifient des activités similaires pour la formation et la sensibilisation à l'APA dans leurs pays. L'équipe du projet a également été invitée à partager son expérience dans diverses conférences et ateliers régionaux, comme au Sénégal ou à la 14ème Conférence des Parties (COP14) des Nations Unies sur la biodiversité, auprès d'autres partenaires internationaux.



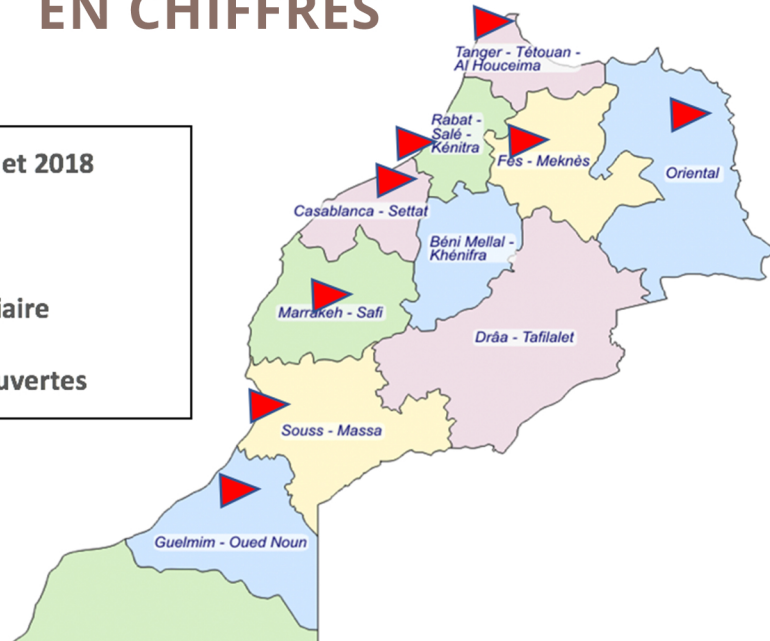
LA CARAVANE APA EN CHIFFRES

10 ateliers entre 2017 et 2018

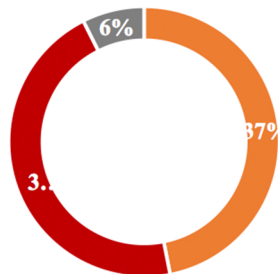
326 participants

35% de femmes bénéficiaire

8 régions du Maroc couvertes

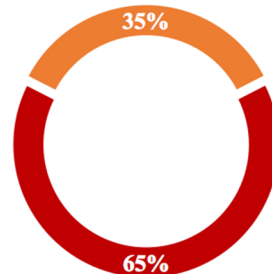


Les participants aux ateliers de formation, par catégorie



■ Elus ■ Secteur associatif ■ Secteur universitaire

Les participants aux ateliers de formation, par genre



■ Femmes ■ Hommes